

CAP

CERTIFICAT D'APTITUDES
PROFESSIONNELLES

MAÇON



Durée de la Formation

- 2 ans*

1ère année sous statut scolaire
2ème année en apprentissage

**Cursus adapté en fonction du profil*

Conditions d'Admission

Les élèves issus des classes de :

- 3ème
- 3ème de Sections d'Enseignement Général et Professionnel (SEGPA)
- 3ème Prépa Pro
- 3ème D.I.M.A

Contact



le-garros.mon-ent-occitanie.fr



0320067z@ac-toulouse.fr



1 bis rue Darwin 32000 Auch

Objectifs de la formation

Le titulaire du C.A.P. MAÇON est un ouvrier professionnel de niveau 2.

Il exerce son métier en qualité d'ouvrier qualifié dans les entreprises du bâtiment, et principalement dans le domaine du gros œuvre.

Il contribue ainsi à la construction d'ouvrages de toute nature où ses compétences sont requises : maisons individuelles, immeubles collectifs, de bureaux, industriels, agricoles et commerciaux, relevant du secteur public comme du secteur privé.

Le travail du maçon consiste en la réalisation d'éléments d'ouvrages, essentiellement porteurs ou de remplissage, à partir de composants industrialisés assemblés par des produits liants (mortiers, bétons, ...).

Les composants les plus souvent mis en œuvre sont :

- Les blocs de béton
- Les briques
- Les poutrelles préfabriquées et entrevous
- Les boisseaux pour conduits de fumées
- Les appuis de baies et pré-linteaux préfabriqués

Le maçon contribue aussi à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits d'étanchéité, de façades et les chapes. Il réalise également des petits ouvrages en béton armé.

L'ensemble des impératifs liés à la nature des travaux et à l'activité du bâtiment exige de bonnes capacités d'adaptation.

Après le Diplôme

Ce diplôme conduit principalement vers une insertion professionnelle. De nombreux débouchés existent dans les entreprises du Bâtiment.

Poursuite d'études éventuelles :

Bac Professionnel :

- Technicien du Bâtiment : Organisation et réalisation du Gros Oeuvre,
- Intervention sur le Patrimoine Bâti,
- Travaux Publics.

Autres CAP du Bâtiment ou Brevets Professionnels (BP)